

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,  
à Christie Morreale, Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi,  
de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale,  
de l'Égalité des chances et des Droits des femmes,  
concernant

**Les actions concrètes de la Wallonie  
en matière de prévention de l'arthrose**

Madame la Ministre,

L'arthrose est une maladie dégénérative extrêmement fréquente où la destruction du cartilage s'étend à toutes les structures de l'articulation. On répertorie 4 origines principales de la maladie: le vieillissement, l'origine métabolique, post-traumatique et génétique.

L'arthrose toucherait 18,5 % de la population belge et, selon une étude franco-belge publiée tout récemment, en pratiquement dix ans, rien n'a vraiment évolué dans la prise en charge de celle-ci. Les experts amènent néanmoins quelques pistes pour améliorer la situation. Outre les solutions pharmacologiques, il faudrait surtout préconiser l'activité physique et des exercices de renforcement musculaire à réaliser quotidiennement. Le port de chaussures et/ou semelles adaptés serait également un plus. Enfin,  $\frac{3}{4}$  des personnes manquent d'informations claires sur la maladie et chercheraient des façons pratiques d'améliorer leur quotidien. Mieux informer les patients et mettre en place une véritable politique de prévention sont donc également proposés par les experts ayant réalisé cette étude.

Madame la Ministre, avez-vous pris connaissance de l'étude « Stop-Arthrose » réalisée par l'AFLAR et la Fondation belge de l'Arthrose? Quelles mesures la Wallonie prend-t-elle dans la prévention de l'arthrose? Comptez-vous aborder le sujet lors d'une prochaine CIM santé? En France, l'arthrose est la seconde cause d'invalidité. Bien qu'elle soit souvent associée à un public plus âgé, l'étude révèle que ce n'est pas toujours le cas puisqu'un tiers des patients interrogés avait des douleurs avant l'âge de 40 ans. Quelle est la situation en Wallonie? Disposez-vous de chiffres à ce sujet?

Je vous remercie.

## **Réponse de la Ministre Morreale:**

[Mai 2022]

Mon équipe et moi-même avons bien pris connaissance de l'étude française Stop Arthrose.

Nous n'avons pas de levier pour les soins ou le développement de nouveaux traitements contre la douleur en Wallonie, mais nous pouvons activer celui de la prévention via des mesures visant à protéger les cartilages articulaires tout au long de la vie.

Pour rappel, durant le confinement nous avons réalisé une campagne vidéo incitant à bouger davantage.

En ce qui concerne l'information et la sensibilisation, une fiche spécifique à l'arthrose est disponible sur le portail de l'information et de la santé en Wallonie [infosanté.be](http://infosanté.be) à destination des médecins généralistes et de la population.

Continuer à bouger régulièrement est globalement bon pour la santé. C'est pourquoi le Plan wallon prévention promotion dispose d'un axe dédié à l'alimentation et à l'activité physique dont la programmation prévue dans le Plan de relance se chargera de l'opérationnalisation.